



Note sur l'expérience du Maroc dans les IG : succès et espoirs

Kenny L.

ir

Ilbert H. (ed.), Tekelioglu Y. (ed.), Çagatay S. (ed.), Tozanli S. (ed.). Indications Géographiques, dynamiques socio-économiques et patrimoine bio-culturel en Turquie et dans les pays méditerranéens

Montpellier: CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 104

2013 pages 167

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=00006849

To cite this article / Pour citer cet article

Kenny L. Note sur l'expérience du Maroc dans les IG: succès et espoirs. In: Ilbert H. (ed.), Tekelioglu Y. (ed.), Çagatay S. (ed.), Tozanli S. (ed.). Indications Géographiques, dynamiques socio-économiques et patrimoine bio-culturel en Turquie et dans les pays méditerranéens. Montpellier: CIHEAM, 2013. p. 167 (Options Méditerranéennes: Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 104)



http://www.ciheam.org/ http://om.ciheam.org/



Note sur l'expérience du Maroc dans les IG : Succès et espoirs

Lahcen KENNY IAV Hassan II, Agadir, Maroc.

A l'instar d'autres pays méditerranéens, le Maroc a lancé en 2006 un programme de labellisation basé sur les signes distinctifs de qualité (IG et AOP). Les premières expériences ont été initiées par l'une des régions économique les plus dynamiques du pays -Le Souss-Massa-Draa-. Cette première initiative a été rapidement dupliquée dans d'autres régions du Royaume après la promulgation, en 2009, d'une norme marocaine en la matière. Avec l'octroi de premiers certificats de labellisation basés sur cette norme et le lancement d'une dizaine de nouveaux projets similaires sur différents produits d'origine végétale et animale ; des questions pertinentes ont commencé à surgir sur les objectifs affichés pour une telle politique de valorisation, ses réalisations et les contraintes qui surgissent lors de sa mise en œuvre.

Les terroirs du Maroc s'étendent sur une vaste superficie estimée à quelque 6 320 000 Ha répartie entre les zones de montagnes (26%), les plaines arides (58,7%), les espaces oasiens (3,7%) et les zones d'agriculture pluviale (11,23%). Une grande variété de produits agricoles et forestiers sont issus de ces régions et peuvent potentiellement profiter des labels IG. Certains de ces produits sont bien connus au Maroc et à l'étranger comme c'est le cas de l'huile d'argan, du safran de Taliouine, de la truffe du désert ou des câpres de Taounate ; d'autres comme les lichens, les viandes ovines de races locales (Timahdit, Bniguil, Dman ou Benihsein) ou les céréales de zone montagneuses (Ikeker, Tasaoute etc.) le sont moins.

Les points communs pour tous ces produits c'est qu'ils sont spécifiques à des espaces géographiques donnés et qu'ils sont issus de ressources agricoles ou naturelles limitées, souvent surexploitées et/ou mal exploitées et par conséquent menacées de disparition. Leur exploitation est également très ancrée dans les traditions agricoles et constitue la principale source de revenus pour des populations rurales qui comptent parmi les couches sociales les plus pauvres du pays. Ces ressources jouent, de ce fait, un rôle socio-économique d'une grande importance en plus de leurs rôles écologique et culturel.

Dans les projets de labellisation par le biais des IG, l'objectif primordial affiché est de promouvoir la valorisation de ces produits, une valorisation qui doit mener à une meilleure commercialisation et de fait à une amélioration des revenus des familles paysannes qui les produisent. Ainsi, la valorisation des produits de terroirs est perçue comme un levier de lutte contre la pauvreté dans les zones marginales. Il est également sous-entendu que la dynamique de labellisation doit enclencher un processus de mise à niveau des filières concernées et une meilleure organisation des opérateurs. L'expérience du Maroc sur ces aspects est globalement positive. Par contre, sur d'autre aspects comme la gestion durable des ressources de base et la sauvegarde des patrimoines bio-culturelles associés aux produits de terroirs, les IG utilisées comme outils de valorisation sont loin d'atteindre les effets escomptés.

L'expérience du Maroc a montré que l'intégration des labels IG dans les politiques de valorisation ne peut réussir que si les particularités d'ordre sociologique, agro-écologique et bioculturel sont prises en considération au même titre que les aspects économiques et commerciaux. Or, les normes et les cahiers de charge qui régissent les labels IG tels qu'ils sont mis en place actuellement sont loin de répondre à cette exigence. Une telle problématique doit s'ériger comme l'un des axes de réflexion prioritaire pour la promotion des IG dans les pays méditerranéens du sud.